

A AFFICHER !

SNUEP INFOS!



F.S.U.

Un Site, un Mail !

<http://www.snuep.com>

snuepnat@snuep.com

Lettre d'information du Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel

N°74 du 14/06/07

Décrets Robien abrogés, apprentissage-junior suspendu : une victoire, conséquence des mobilisations syndicales

Le compte-rendu de la FSU de la rencontre avec Nicolas Sarkozy

Notre objectif : une école de la réussite pour tous

Pour cela les personnels n'attendent pas une énième "réforme"; pour autant il ne faut pas laisser le système éducatif en l'état ; nous avons besoin d'une vraie dynamique qui permette de transformer l'école en résolvant les problèmes qui se posent à elle. Pour cela il faut recréer de la confiance.

C'est le sens des mesures d'apaisement que nous avons demandées à M Darcos : il s'agit de rompre avec la politique menée ces dernières années et montrer que les personnels qui ont beaucoup lutté, sont entendus ; en particulier :

- abrogation des décrets De Robien pour permettre une vraie négociation sur le métier
- rétablissement des moyens pour la rentrée; pas seulement enseignants
- reconduction des EVS
- réouverture du dossier des directeurs d'école
- abrogation de l'apprentissage junior

Au delà il nous semble qu'il n'y aura pas de transformation de l'école sans revaloriser et faire évoluer les métiers de l'éducation, tous les métiers, afin de travailler autrement pour travailler mieux, car l'éducation nécessite un travail en équipe, avec des professionnels qualifiés, dont on respecte la qualification. Il s'agit de mieux les former au contact de la recherche, de faire évoluer leur temps de travail pour faciliter le travail en équipe et la prise en charge des élèves en difficulté, de payer leur qualification.

Mais transformer l'école implique de s'attaquer vite et fort aux inégalités qui la minent : il faut une politique ambitieuse de l'éducation prioritaire qui compense vraiment les handicaps sociaux de certaines zones . C'est une priorité.

C'est pour cela que nous considérons qu'une suppression de la carte scolaire va dans le mauvais sens : faute d'une réduction des inégalités entre établissements et quartiers, elle ne peut qu'accroître les phénomènes que tous dénoncent aujourd'hui. La mixité sociale, indispensable à une meilleure réussite de tous, ne peut être assurée par un système de concurrence entre établissements, même si ce système est tempéré par des régulations.

De même l'orientation ne doit pas se limiter à un système d'aiguillage vers le bon emploi, mais doit aider le jeune à construire son projet et être associée à une offre diversifiée de formation sous statut scolaire au sein du service public d'éducation.

Enfin il n'y aura pas d'école de la réussite avec un « socle commun » qui à la fois écarte certaines formations indispensables (éducation physique, éducation artistique...) et vise à opérer un tri social entre élèves.

L'école de la réussite pour tous implique une politique en faveur de handicapés : la FSU a milité pour que la loi de 2005 impose l'inscription des élèves handicapés ; il s'agit maintenant d'accompagner les équipes et leur donner l'appui de personnels qualifiés en nombre suffisant ; mais il s'agit aussi de veiller au recrutement et aux conditions de travail des personnels handicapés.

Une telle ambition nécessite des moyens à la hauteur, avec une programmation des recrutements et des créations et une négociation sur les priorités dans leur utilisation : c'est indispensable car l'école ne peut fonctionner sans des professionnels qualifiés sur le terrain ; c'est aussi un signe politique pour donner confiance. Cela vaut aussi pour l'enseignement agricole public, qui est partie prenante du service public d'éducation, et se trouve aujourd'hui sinistré.

Il faut aussi renouveler le dialogue social dans l'EN, nous prendre pour ce que nous sommes : des organisations représentatives légitimes et modifier le fonctionnement des organismes de concertation, y compris dans une optique de prévention des conflits.

Enfin je tiens à souligner la sensibilité de nos collègues à la situation des élèves "sans papiers" et de leurs familles : ils attendent aussi de votre part des gestes, par exemple un moratoire des expulsions et un réexamen des dossiers déposés à l'occasion de la circulaire de juin dernier.

Discours introduction - Nicolas Sarkozy

Il reçoit les fédérations enseignantes. Il veut des relations confiantes et franches avec les forces sociales ; négociations indispensables sur la mise en œuvre des engagements pris. Il entend respecter tous ses engagements.

Il y a unanimité sur le constat que l'immobilisme est impossible. Il s'agit d'une résolution concrète sur certains problèmes, pas de grande réforme.

Il faut traiter les problèmes. Problème de confiance ; l'Education nationale ne peut tout traiter, être responsable de tout.

Il doit y avoir du respect des engagements du gouvernement ; ce n'est pas incompatible avec le dialogue.

Mission du professeur : 2 défis :

- la société de la connaissance, la France peine à y entrer, 38% dans l'enseignement supérieur, 160 000 sans qualification,
- les inégalités sociales demeurent trop fortes, l'éducation prioritaire aggrave la ségrégation sociale, carte scolaire.

La condition enseignante sera revalorisée, le pouvoir d'achat sera augmenté notamment par des études surveillées.

La liberté pédagogique sera la règle.

Les établissements moins favorisés davantage aidés. Une plus grande autonomie des établissements.

La carte scolaire sera assouplie ; elle sera supprimée quand les conditions seront réunies, garantie d'une mixité sociale.

Parcours plus individualisé en collège.

Temps de service des enseignants : temps pour recevoir les familles.

Socle des fondamentaux garanti, éducation physique et artistique seront assurées par l'école.

Il est président et non plus candidat, il s'agit de discuter de la mise en œuvre des politiques non plus de leur définition.

Les Annonces

- **Abrogation du décret du 12 fév 2007** : il aurait baissé de 1300 euros la rémunération des enseignants. Mais cela ne se fera pas en réattribuant des postes mais avec des contingents d'Heures Supplémentaires ; techniquement impossible de faire autrement. Il ne faut pas réalimenter la précarité.
- **Contrats Aidés**
Elèves handicapés, directeurs d'école, tous maintenus, 2nd degré 1 sur 2 renouvelés au fur et à mesure de la fin des contrats.
- **L'apprentissage Junior** contredit l'obligation de scolarité à 16 ans : dispositif suspendu dès la rentrée 2007 : traitement au cas par cas des jeunes déjà engagés. Bilan avec les régions.
- **Elèves sans papiers** : 7000 régularisations faites au cas par cas. L'inscription à l'école ne sera pas une nouvelle façon d'acquérir la nationalité française. Mais on peut discuter au cas par cas. Voir avec Darcos et Hortefeux
- **Autonomie** : confiance envers les équipes, avec des objectifs nationaux.
- **Orientation** : il ne s'agit pas de mettre en cause les personnels mais il ne peut y avoir d'orientation sans évaluation.
- **Service minimum** : les enfants doivent être accueillis à l'école en cas de grève mais il faut voir comment sans mettre en cause le droit de grève.
- **Le dialogue social** : se fait sur des projets. Le président réaffirme son attachement au projet éducatif, il ne faut pas parler seulement moyens. Qu'est-ce qu'enseigner au 21 siècle : concertation lancée avec F.Fillon.
- **Effectifs** : confirmation d'un départ sur deux non remplacé dans la FP. En effet 1200 milliards d'euros de déficit. 45% salaires et pensions dans le budget, augmentation de 15%, remboursement de la dette : hausse des effectifs impossible.
On ne remplace pas tout le monde mais on fait en sorte que les personnels s'y retrouvent : en discutant mobilité, pouvoir d'achat. Il faut aussi revoir l'offre de formation, horaires lourds, options partout
Les fonctionnaires doivent être respectés. Banalisation de la violence insupportable.

Le point de vue du SNUEP :

Le SNUEP prend acte de l'abrogation du décret de Robien, annoncée par le président, ainsi que de la suspension de l'apprentissage « junior » lors de l'audience accordée à la FSU.

Dans le même temps, nous nous inquiétons de certains projets : la confirmation des suppressions de postes à la rentrée 2007, la poursuite de la remise en cause de l'éducation prioritaire, la réduction de l'offre de formation en LP au profit de l'apprentissage et la volonté réaffirmée de ne pas remplacer tous les départs à la retraite des enseignants.

Ne pas oublier le rapport Darcos ! programme du candidat Sarkozy pour l'éducation

Le rapport de Xavier DARCOS, ex-secrétaire d'Etat, devenu aujourd'hui Ministre de l'Education, démontre que le nouveau gouvernement tente de faire passer les **principaux axes d'une nouvelle politique de l'Education Nationale** en s'appuyant sur la lassitude et le désarroi des professeurs. Cette manœuvre n'a d'autre but que **de légitimer les propositions, entre autres, du Medef et des directives européennes et internationales en matière de formation professionnelle**. Comme souvent, lorsque certains lobbies politiques souhaitent « toucher à l'Ecole », on fait preuve de la **complaisance la plus primaire**. Le débat stérile sur le vouvoiement à l'école illustre bien cette démarche. Les différentes politiques en matière éducative des gouvernements successifs n'ont engendré que des réductions massives de postes, assorties le plus souvent de limitations du contenu des enseignements fondamentaux,, mais aussi d'une baisse importante du pouvoir d'achat des enseignants. Trop souvent le manque de considération, d'une grande partie de la population, à l'égard des enseignants, seuls face aux difficultés d'enseigner, a été accompagnée d'un renvoi des responsabilités sur les professeurs, ce qui évitait d'avoir à répondre favorablement à leurs revendications légitimes, d'ailleurs plus pédagogiques que personnelles. **Nos concitoyens étant très souvent largement désinformés, la démagogie populiste a pu reprendre le dessus** : il a suffi qu'un futur ministre fasse semblant de reconnaître les bas niveaux de rémunération des enseignants et cette absence de reconnaissance dont ils étaient victimes, pour qu'une partie de la population souscrive à ses annonces. Mais que l'on ne se trompe pas, les propositions de Xavier DARCOS ont le mérite de la clarté. La gestion des établissements et des enseignants répond aux principes de la LOLF. La réforme de la carte scolaire ne se fera dans ce cadre que pour des objectifs très précis. **La culture du résultat s'oppose à notre mission qui est de former la totalité d'une classe d'âge. C'est pourquoi nous estimons que les méthodes d'évaluation des enseignants, l'institution de primes à la performance, ne doivent pas avoir de place dans l'Ecole publique et laïque de la République.**

Le ministre Xavier DARCOS propose purement et simplement des outils qui correspondent tout à fait à une école en voie de privatisation, dont la gestion relève davantage de l'entreprise que du Service Public.

Les Français, qui ont la chance de disposer d'un véritable emploi, n'ont jamais souhaité majoritairement travailler plus, mais ils ont toujours exprimé la volonté de permettre à ceux qui en sont privés d'en trouver un. En proposant de travailler plus pour gagner plus, en défiscalisant les charges sociales sur les heures supplémentaires, cadeau aux entreprises, le nouveau gouvernement s'engage dans une voie dangereuse pouvant réduire le dynamisme économique. **Espérons simplement que les Françaises et les Français ne seront pas obligés d'assurer des heures supplémentaires pour, un jour, pouvoir bénéficier de services qui n'auront de publics que le nom !**

Ainsi, le Ministre Xavier DARCOS est dans la droite ligne de l'objectif gouvernemental : aucune proposition d'augmentation de traitement, mais des heures supplémentaires pour assurer les heures de travail qui deviendraient disponibles, du fait de la suppression massive des postes. Tout cela en obérant les véritables charges de travail ou en les augmentant insidieusement, en considérant que les périodes où les élèves sont en entreprises doivent être rentabilisées par les enseignants, en les employant différemment !

Ce rapport purement comptable, et qui n'a par ailleurs aucun aspect pédagogique, traduit la volonté de bouleversement de notre école. Le décodage sera difficile pour ceux qui ne sont pas au cœur du système ou qui se sont laissés convaincre par une désinformation permanente.

Nouvelle réglementation pour les remboursements des frais de déplacement

La règle de fait devient l'obligation d'utiliser les transports en commun. Tout enseignant désirant utiliser son véhicule personnel devra faire une demande de dérogation préalable.

Toute demande de remboursement sans dérogation ne sera plus prise en compte.

A la suite de la nouvelle réglementation relative aux frais de déplacements, je tiens à porter à votre connaissance une modification importante dans la prise en charge des frais de transports.

Ainsi, conformément aux dispositions du nouveau décret, les enseignants devront systématiquement solliciter une autorisation préalable avant d'utiliser leur véhicule personnel.

Les membres de jury devront donc solliciter une dérogation écrite pour pouvoir utiliser leur véhicule personnel.

Une réponse du SIEC sera apportée à chaque demande en fonction du tarif le plus avantageux (kilomètres ou SNCF 2nde classe).

A charge pour l'enseignant, en cas de réponse positive de notre part, de joindre avec son état de frais notre courrier de dérogation.

A défaut, l'enseignant qui n'aurait pas sollicité cette dérogation ne pourra pas être remboursé de ses frais de transports. Il ne pourra pas prétendre non plus à une indemnisation au tarif SNCF 2nde classe.

Extrait d'une circulaire du Chef de la Division de l'Enseignement Supérieur
du Service Interacadémique des Examens et Concours
du 2 Avril 2007